

IDENTIFICATION : C.22/K95
DUREE : 60 minutes
QUALITE : Bonne
TRANSMISSION : RTLM
NOM : BALINGE Idrissa
DATE DE TRANSMISSION → : 03/06/99
NOM DU FICHIER : 0149
DICTAPHONE : Express Writer

LE CONTENU DE LA CASSETTE

FACE A

- 5.0-12.7
- 1.1 Lecture par HITIMANA Noël, journaliste à la RTLM, du communiqué de presse émanant de la présidence de la république confirmant la date de prestation de serment par le président HABYALIMANA et les députés.
- Le communiqué comprend la liste des députés des partis MRND, MDR, PSD, PDC, PL, PDI, RTD, PSL, PECO, PARERWA, UDPR, MFBP. Les noms des députés de PADER, RAMARWANDA seront communiqués un peu plus tard dans les commentaires faits par HITIMANA Noël.
- 12.7-23.2
- 1.2 Diffusion du poème de MUKANSANGA Clothilde
- 23.2-27.6
- 1.3 HITIMANA Noël commente l'avis de certains juristes rwandais sur les articles 5, 6 et 50 des Dispositions finales des Accords d'Arusha dont la section I du Chapitre VII parle du remplacement du Président de la république durant la transition et de son investiture après élection par le Président de la Cour suprême. Selon ces hommes de droit, en cas d'impossibilité de prestation de serment, l'article 5 confère au président HABYALIMANA le droit de rester en fonction jusqu'aux élections.

FACE B

- 2.1-4.6
- 1.1 HABIMANA Kantano annonce que la date du 5 janvier 1994 restera gravée dans l'histoire de la lutte entre hutu et tutsi pour le pouvoir depuis 1959. Le Président de la république doit prêter serment, tout comme le parlement.

HABIMANA Kantano veut savoir au sein du parti PL, lequel du groupe dit "PL-Mugenzi" qui a présenté une liste des députés hutu, et le groupe PL-Lando avec des députés tutsi, pourra prêter serment.

5.3-7.9

- Kantano reprend l'histoire de lutte pour le pouvoir entre hutu et tutsi. D'abord la situation des hutu avant 1959, les attaques des Inyenzi, l'avènement de 73 et la guerre du 1er octobre 1990 dont l'aboutissement sera les accords d'Arusha, accords qui, selon Kantano marqueront la fin de la guerre des armes et le début d'une guerre politique.

7.9-12.4

- Toujours selon Kantano, le FPR s'était apprêté à la guerre politique. Les manifestations qui étaient organisées ici et là dans pays et les conflits entre milices des partis politiques ne sont qu'une des phases de cette guerre. La dernière étape étant l'emprise sur les institutions de transition, à savoir le gouvernement et le parlement.

12.4-15.6

- Kantano dégage les questions que se pose l'homme de la rue au cas où les candidats députés de la tendance PL-Mugenzi et ceux de Lando se présenteraient aux cérémonies de prestation de serment.

16.1-22.6

1.2 Les auditeurs de RTL, à travers l'émission animée par GAHIGI Gaspard, émettent leurs opinions sur l'attitude de KAVARUGANDA face à la liste des députés du PL lui présentée par le Président de la république.

1.3 Lecture par GAHIGI Gaspard des stratégies que le FPR envisage d'adopter une fois au Rwanda.

26.9-28.7

- Commentaires de Gahigi sur le document comportant ces stratégies

28.7-31.3

- Lecture du scénario 3 de ce document, scénario qui parle de la marginalisation du groupe HABYALIMANA sans toutefois rompre les Accords d'Arusha.

Orateur : Noël Hitimana

- Le représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU, Kigali
- Madame, Monsieur le Ministre (tous), Kigali
- Madame Monsieur le président du parti (tous) Kigali

Chers auditeurs de la radio RTL, vous avez suivi, la proclamation vient d'être faite. La liste de noms des futurs députés vient d'être publiée. Même si elle n'est pas encore disponible à tout le monde, rien n'empêche de féliciter tel ou tel futur député si on le rencontre.

Il est dix heures moins cinq minutes dans les studios de la RTL à Kigali, écoutons cette musique.

De nombreuses personnes nous appellent déjà et nous demandent de leur communiquer les noms des futurs députés. Pour faciliter la tâche à tout le monde, je vous promets que dans un instant, je vais relire le communiqué en kinyarwanda et je vous communiquerai les noms de ces députés. Je vous exhorte donc à préparer des cassettes audio pour enregistrer ma voix dès que je commencerai la lecture de la lettre. De la sorte, lorsque vous réécoutez l'enregistrement, vous serez fixés une fois pour toutes sur l'identité des uns et des autres. Autrement, la radio RTL ne pourrait pas répondre à chaque coup de fil dont l'auteur veut savoir à titre d'exemple, les députés issus du PSD, ceux issus du PL, le député issu de telle ou telle préfecture. Nous ne serions pas en mesure de le faire. Préparez des cassettes audio pour faire l'enregistrement ou des stylos à bille pour noter. Si non, nous n'allons pas répondre aux questions des auditeurs qui vont nous appeler.

...Et cinquante minutes dans les studios de la RTL à Kigali. Je vous ai dit tantôt qu'il était inutile de nous appeler pour nous demander la liste officielle des noms de futurs députés à l'Assemblée nationale. Au lieu de nous appeler à tout moment pour nous demander quel député représentera telle ou telle région, je vous ai conseillé d'apprêter des cassettes pour ceux qui le peuvent ou des stylos et des feuilles de papier.

Cette fois-ci, je vais lire très lentement. Je lirai les noms à votre intention et ainsi vous pourrez aller féliciter les heureux élus. Ceux qui s'attendaient à être nommés qui ne l'auront pas été, pourront contenir leur chagrin, car il en est toujours ainsi lorsqu'il s'agit de choisir. Je commence par le communiqué de la présidence de la République relatif à la formation de l'Assemblée nationale de transition.

La présidence de la République a le plaisir de porter à la connaissance de la population rwandaise ce qui suit :

Vu l'article 60 de l'accord de paix dans sa partie qui a été signée le 9 janvier 1992,

Vu que cet article stipule que les députés qui siègeront à l'Assemblée nationale de transition seront choisis par les partis politiques dont ils sont issus,

Vu l'article 7 de l'accord de paix dans sa partie portant sur les questions diverses et dispositions finales, qui a été signée le 3 juin 1993,

Vu que cet article prévoit que c'est le président de la République qui dirige les cérémonies de prestations de serment des députés à l'Assemblée nationale de transition et préside sa première session ordinaire,

Vu les listes des députés à l'Assemblée nationale de transition telles que présentées par les responsables des partis politiques conformément à l'article 60 ci haut cité ;

Vu les articles 18 et 19 de la loi régissant les partis politiques, relativement à la direction d'un parti politique et au changement de cette dernière, le président de la République constate que les partis politiques se sont suffisamment préparés pour participer aux institutions de transition, et qu'en outre, la mise en place de ces institutions est très urgente ;

Constata que toutes les conditions prévues dans les accords de paix ont été remplies, à savoir : la venue des troupes de la MINUAR, le rapatriement des troupes étrangères et l'arrivée des officiels et du bataillon du FPR à Kigali

Premièrement : Le président de la République est prêt pour prêter serment demain mercredi le 5 janvier à 10 heures. Le président e la République est prêt pour faire prêter serment aux députés à l'Assemblée nationale de transition et présider sa première session ordinaire, demain mercredi le 5 janvier à 15 heures. La liste de noms des députés telle qu'établie par les responsables des partis politiques habilités à le faire, a été transmise à Madame le Premier Ministre par le Président de la République, pour que les intéressés soient invités et pour une meilleure préparation des cérémonies.

Cette lettre qui est signée de la main du Directeur de cabinet Monsieur Enoch Ruhigira nous est donc parvenue aujourd'hui, le 4 janvier 94. Apprêtez vos cassettes audio et stylos à bille. Voici les noms des députés :

5.0

Les députés issus du parti MRND :

1. Monsieur Mathieu Ngirumpatse originaire de Kigali ville
2. Monsieur Laurent Semanza originaire de Kigali rural
3. Monsieur Esdras Mpamo originaire de Gitarama
4. Monsieur Adalbert Muhutu originaire de Butare
5. Monsieur Joseph Nzeyintwari originaire de Gikongoro
6. Monsieur Vénuste Gatabazi originaire de Cyangugu
7. Monsieur Edouard Karemera originaire de Kibuye
8. Monsieur Joseph Mporanyi originaire de Gisenyi.
9. Monsieur Joseph Nzirorera originaire de Ruhengeri
10. Monsieur Christophe Ndangali originaire de Byumba
11. Le Colonel Pierre Céléstin Rwagafirita originaire de Kibungo

Les députés issus du MDR

1. Monsieur Jean Marie Vianney Nkezabera originaire de Kigali ville
2. Monsieur Boniface Munyampirwa, originaire de Kigali rural
3. Monsieur Cyrille Ruvugama originaire de Gitarama
4. Monsieur Jean Baptiste Sebarame originaire de Butare
5. Monsieur Vincent Ruhamanya originaire de Gikongoro

6. Monsieur Zacharie Serubyogo originaire de Cyangugu
7. Monsieur Léonard Hitimana originaire de Kibuye
8. Monsieur Jean Tegeri originaire de Gisenyi
9. Monsieur Jérôme Bicamumpaka originaire de Ruhengeri
10. Monsieur Sylvestre Matunguru, originaire de Kibungo.

Les députés issus du PSD

1. Monsieur Evariste Gasamagera originaire de Kigali ville
2. Monsieur Gérard Rwasamanzi originaire de Kigali rural
3. Monsieur Paul Secyugu originaire de Gitarama
4. Monsieur Jean Baphakurera originaire de Butare
5. Monsieur Laurent Munyembuga originaire de Gikongoro
6. Monsieur Innocent Ndekezi originaire de Cyangugu
7. Monsieur Jean Damascène Ndindabo originaire de Kibuye
8. Monsieur Alphonse Vainqueur originaire de Gisenyi
9. Monsieur Gaspard Ayishubije originaire de Ruhengeri
10. Monsieur Jackson Zirimwabagabo originaire de Byumba
11. Monsieur Félicien Ngango originaire de Kibungo.

Les députes issus du parti PDC :

1. Monsieur Alipe Nkundiyaemye qui représente la préfecture de Gitarama et celle de Kibuye.
2. Monsieur Thomas Kabera qui représente la préfecture de Butare, celle de Gikongoro et celle de Cyangugu.
3. Monsieur Sylvestre Bishirandora qui représente la préfecture de Gisenyi et celle de Ruhengeri.
4. Monsieur François Ruberandinda qui représente la préfecture de Kigali ville , celle de Kigali rural, celle de Kibungo et celle de Byumba.

Les députés issus du parti PL

1. Monsieur Gadi Gatorano originaire de la préfecture de la ville de Kigali.
2. Monsieur Materne Twagirayezu originaire de Kigali rurale
3. Monsieur Fidèle Mupagasi originaire de Gitarama
4. Monsieur Emmanuel Kayiranga originaire de Butare
5. Monsieur Jean Marie Vianney Iranteye originaire de Gikongoro
6. Monsieur Gérard Kayibanda originaire de Cyangugu
7. Monsieur Barnabé Twagiramungu originaire de Kibuye
8. Monsieur Jean Baptiste Bizimungu originaire de Gisenyi
9. Monsieur Stanislas Mbonampeka qui représente la préfecture de Ruhengeri.
10. Monsieur Emile Safari qui représente la préfecture de Byumba
11. Monsieur Jean Marie Vianney Munyangaju qui représente la préfecture de Kibungo

Les députés issus du FPR :

1. Le Dr. Tite Rutaremara
2. Monsieur Protais Musoni
3. Major Rose Kabuye
4. Monsieur Antoine Nkabuwakabili
5. Monsieur Antoine Somayire
6. Monsieur Hodari
7. Monsieur Valens Kajeguhakwa
8. Le Colonel Théoneste Lizinde
9. Monsieur Augustin Muvunyi
10. Le Sheikh Abdul Karim Harerimana
11. Monsieur Pierre Ndorimana

Le député issu du PDI

Monsieur Omar Hamidou

Le député issu de la RTD
Monsieur Emmanuel Nizeyimana

Le député issu du parti PSL
Monsieur Henri Mbile Zitoni

Le député issu du parti PECO
Monsieur Léonidas Higiroy

Le Député issu du parti PARERWA
Monsieur Egide Bagabo

Le Député du parti UDPR
Monsieur Vincent Rwabukwisi

Le député issu du parti MFBP
Madame Gaudence Nyirahabimana

Voilà donc la liste. Comme on vous l'a dit, le Président de la République fera prêter serment aux députés demain à 15 heures pile.

Nous pensons que les futurs députés ont déjà reçu les invitations, ils devront porter des costumes ou un autre genre de vêtements pour les dames. Nous pensons également que les militaires sont prêts pour ces cérémonies. Ainsi donc, demain nous espérons voir les députés bien mis. Il va sans dire que leurs familles respectives auront apprêté des boissons.

...Néanmoins, ils se posent tous la même question. Il s'agit d'identifier les noms que je leur ai communiqués pour savoir lesquels sont issus des ailes « Power » et lesquels proviennent des groupes restants. On demande au journaliste Noël que je suis de dire quels députés appartiennent à quelle aile ! Je leur ai dit que les députés viennent de toutes les préfectures et qu'ils sont neutres. Si tel ou tel député appartient à une aile quelconque,

il vous revient de faire la part des choses. On peut probablement bien ordonner les noms qui se trouvent sur la liste, toutefois il faudrait qu'on nous dise pourquoi on a choisi un tel ordre pour mieux comprendre. De ma part, ici à la RTL, je n'en sais rien jusqu'à date. La sagesse nous commande d'être patient et de suivre de près cette affaire. En principe, un député agit selon sa conscience et les instructions qu'il reçoit de son parti. Il serait ainsi hasardeux de ranger tel ou tel autre député dans une aile « Power » sans le consulter, car il risquerait de vous surprendre.

Certaines personnes, membres de certains partis avaient déjà affiché leur mécontentement. Elles disaient qu'elles savaient que seul le parti CDR avait des problèmes vu qu'on lui avait refusé de signer le code de conduite des partis politiques pour qu'il soit autorisé à participer aux institutions de transition à base élargie. Ces personnes se demandaient donc, pourquoi les partis PADER et RAMARWANDA n'avaient pas reçu de siège à l'Assemblée nationale ?

Je viens d'avoir les noms des députés issus de ces partis. Le député issu du parti PADER est Monsieur Jean Baptiste Ntagungira.

Quant au député issu du parti RAMARWANDA, il s'agit d'André Hakizimana. Que ces derniers, leurs amis, parents et frères célèbrent l'évènement ! Ces messieurs sont également des députés et prêteront serment demain. Je vous remercie.

12.0

Vous l'avez appris, c'est l'information à la une un peu partout dans le pays. Même si la radio RTL n'est pas captée partout dans le pays, le téléphone a fonctionné à tel point que partout au Rwanda on connaît l'information qui a été diffusée à la RTL. Écoutons maintenant ce poème, un très bon poème, je vous prie de le suivre. Écoutez ce poème car de nombreuses personnes risquent de venir le réclamer, quitte à ce qu'elles proposent de l'argent pour l'obtenir. C'est un poème qui a été composé par Clothilde Mukansanga. Certains peuvent l'avoir déjà entendu mais d'autres non. Écoutez-le.

12.7

Oratrice : Clothilde MUKANSANGA (*lecture d'un poème*)

« A quand la dissipation de la nuée qui couvre ce pays ?

A quand la fin de la pluie qui s'annonce ?

Ô, hommes méritant acclamations de joie et diadème,

la paix se rétablira t-elle au Rwanda ?

Je vois l'atmosphère s'enfumer,

les nuages s'acheminer vers l'endroit d'où proviennent de successifs grondements du tonnerre.

Les nuages qui recouvrent ce pays semblent chargés des grêles rabattues par la foudre, alors que le peuple grelotte et claque les dents.

La lumière s'est éteinte,

Les enfants rwandais errent dans les ténèbres,

inquiets,

égarés,

embarassés,

perplexes,

ils sont dans l'obscurité

où l'homme essaie d'observer attentivement sans rien voir.

Les esprits sont troublés,
agités,
soucieux du lendemain.

Dernièrement nous avons eu une petite accalmie,
nous nous sommes tranquilisés, reposés et nous avons poussé un soupir de soulagement.
Et voilà que la situation se gâte de nouveau.
On revient à la case départ,
Nous voyons l'eau retourner à la source,
laquelle devient trouble
et l'eau bourbeuse répugne les puiseurs.

Ce beau pays qui est le nôtre,
nous l'aimerions tous jusqu'à la fin du monde,
c'est un héritage ancestral que nous partageons
nous tous qui sommes intégralement unis.

Ô, toi enfant rwandais,
partout où tu te trouves,
qui que tu sois,
secours ta mère patrie, le Rwanda
qui implore et appelle au secours,
étant, honnêtement dans une mauvaise situation,
où elle crie :
« Ne me trahissez pas, ô fruits de mes entrailles
ne me soyez pas infidèles, ô mes enfants,
Si je ne vous ai jamais été un mauvais parent,
pourquoi voulez-vous m'être indignes ?
Ne vous rejetez pas mutuellement la responsabilité,
car cela me laisse dans la misère.
Cessez de vous faire la guerre en vue de me fragmenter.

Défendez-moi plutôt pour me sauver.

Que les sages et les aînés me lèguent à la postérité
afin que celle-ci ne se fasse excuser
en prétendant n'avoir eu des gens vertueux à imiter.
Le Rwanda est sur une pente raide,
au bord d'un gouffre,
on le guette pour l'y précipiter,
pour perpétrer un carnage
et provoquer des lamentations.

Ce pays dispose d'intellectuels,
de riches,
et de sages,
subira t-il l'injustice sous vos yeux ?
sera t-il détruit sous vos regards passifs,
sans que personne ne le défende,
ne plaide sa cause ?
Qu'il disparaisse complètement
d'une disparition ridicule,
critiqué et mis à l'index par les gens ?

Dirigeants de ce pays,
soyez vigilants, vous êtes distraits,
Qu'est-ce qui manque pour que vous ayez l'esprit tranquille ?
Gardez votre calme, puis méditez sur les voies et moyens
de redresser ce pays submergé par les problèmes de
tous ordres.
Qui est-ce qui sème la discorde parmi vous ?
Qui est-ce qui vous divise ?
Qui fait changer d'avis les hommes qui avaient un même but,

qui savaient mobiliser le peuple et lui exposer leurs objectifs ?

Que ceux qui sont aux commandes se ressaisissent,

Qu'ils se ressaisissent,

qu'ils soient solidaires,

qu'ils réfléchissent bien sur la cause,

de leur tendance à se faire la guerre.

Cessez de vous mépriser les uns les autres,

nul ne se suffit à lui-même,

nous sommes tous interdépendants,

nous avons besoin les uns des autres.

Vous êtes des frères,

unissez-vous pour une cause commune.

Malheureux est l'homme seul,

l'homme seul est isolé,

seule l'union fait la force.

Unissez-vous,

cherchez partout

où se trouverait le noeud du problème que connaît ce pays,

dénouez le avec précaution,

afin que le Rwanda retrouve la paix.

N'est-ce pas vrai que l'union fait la force?

Ne cédez pas aux rivalités internes.

Affrontez plutôt les problèmes auxquels ce pays fait face,

employez-vous à apaiser les troubles qui surgissent de partout

et atteignent même des innocents qui en ignorent la cause.

Nous n'avons envie que de la paix,

nous ne désirons que la paix,

seule la paix nous manque,

celui qui ne l'a pas encore perdue n'en connaît pas la valeur.
A voir la situation actuelle du Rwanda,
qui oserait acclamer en disant
« personnellement, je m'en réjouis ».
Regardez dans les abris de fortune,
il y a des enfants rwandais qui ont échappé à la mort
et qui sont en détresse.
Bon nombre d'entre eux ont péri,
ils sont affligés,
vous les voyez souvent quémendant auprès de vous,
vêtus de haillons.
En réalité, ce sont des êtres humains aussi,
qui avaient une demeure,
qui lavaient leurs linges et qui paraissaient présentables.
Ils se paraient de leurs habits et étaient chics,
mangeaient à satiété,
dormaient dans leurs maisons ;
les voilà maintenant dans des endroits isolés et mornes,
se faufilant dans des bicoques,
d'où ils ressortent affaiblis.
Leur nourriture est rationnée
à l'instar des pauvres,
pourtant ils pourvoyaient à leurs besoins
et s'auto suffisaient.
Vous qui prenez encore la peine,
Secourez-les avant qu'ils ne rendent le dernier soupir.
Ils s'ennuient et languissent,
Ils ont la nostalgie de leurs domiciles,
et se rappellent leurs propriétés.
Ils en ont assez,
assez de ceux qui, prétendant intercéder en leur faveur, se contredisent.

Ils sont las,
las de la guerre qui ne cesse pas,
les forces armées nationales ont combattu,
lutté sans réserve,
bon nombre ont péri,
d'autres sont rentrés invalides,
ayant une incapacité définitive.
Nul grief à leur rencontre,
ils ont fait de leur mieux.
Membres des forces armées nationales,
vos enfants comptent sur vous,
vos frères vous font confiance,
vos parents s'en remettent à vous,
toute la nation fonde ses espoirs en vous.
Ne faiblissez pas
votre mère patrie ne compte que sur vous.
Soyez braves, ne fléchissez pas,
acquitez-vous de votre noble mission
comme vous vous y êtes toujours adonnés

Politiciens, qu'en est-il de vous ?
Réveillez-vous !
remettez de l'ordre dans les affaires.
En créant vos partis,
vous nous avez promis des merveilles,
chaque nouveau parti clamait :
« Peuple, vous avez souffert parce que nous n'étions pas encore là ».
Et nous nous frottions les mains en disant :
« Malheureux est celui qui est déjà mort
car il est peut être parti dans la tristesse en se disant :

« Je meurs alors que les choses allaient s'arranger.

Heureusement que les morts ne reviennent pas,
s'ils revenaient et voyaient ce qui se passe,
ils retourneraient en toute hâte.

Ceux qui se sont engagés avec ardeur dans les partis
ont été comme emportés par un milan,
hissés dans les airs par ce dernier
puis largués par terre.

Au début vous étiez fougueux ;
les faibles vous ont cédé passage pour ne pas être bousculés.
Arrivés à un moment critique, au lieu de démontrer ce dont vous êtes capables,
vous vous êtes fait des crocs-en-jambe,
tournoyés, les uns se sont écroulés par-ci,
d'autres par-là.

Les gens se sont divisés en groupes,
à défaut d'arbitre, chaque équipe orientait ses coups où bon lui semblait.

La partie n'avait plus de sens
en raison du fait des bousculades dues à l'absence d'arbitre.

Les plus dynamiques ont dit au reste de joueurs :

« Sortez du terrain ».

Et les autres ont rétorqué : « Nous y restons. Nous avons ensemble aménagé ce terrain ».

Qu'est-ce que c'est, chers messieurs ?

N'avez-vous pas autre chose à faire ?

Montrez-nous des réalisations dignes des hommes.

Réconfortez plutôt les Rwandais
qui maintenant sont livrés à eux-mêmes.

Vous prétendez vous faire des tours de passe-passe

Tout désastre a ses signes avant-coureurs

Si vous aimez le Rwanda tel que vous le prétendez,
que vos paroles soient suivies d'actes.

Cessez de vous faire des tours de passe-passe

De peur d'être pris de court,
de rester à dire intarissablement des choses sans intérêt,
d'être découragés,
d'être désespérés,
et de regretter.

Saisissez l'occasion à temps,
prenez garde afin qu'à l'avenir vous n'ayez à vous reprocher
d'avoir failli à vos obligations.

Que les conseils prodigués de toute part par les fils du Rwanda
préoccupés et effrayés,
vous servent de stimulus
et vous poussent à vous attaquer résolument aux obstacles à la paix.

Tenez conseil,
débattez des questions préoccupantes,
éradiquez la ségrégation,
éradiquez à jamais la division entre les Rwandais,
source des malheurs.

Ceux qui ont des yeux pour voir,
vous constatez que ceux qui pleurent n'ont pas été consolés,
justice n'a pas été rendue à ceux qui ont subi l'injustice.
Par contre, l'inquiétude a eu droit de cité dans toutes les régions du Rwanda.
Des gens qui s'offraient mutuellement de l'eau et du feu
qui s'assistaient réciproquement à porter les malades,
qui s'offraient mutuellement de la nourriture en cas de pénurie,
qui se prêtaient mutuellement le taureau géniteur,
qui partageaient le meilleur et le pire,
se sont isolés les uns des autres.
Ils sont méfiants les uns envers les autres,
un fossé s'est creusé entre eux,

les uns se trouvent d'un côté,
les autres de l'autre côté.
Et ils se font face,
se regardant en chiens de faïence
alors que leur discorde est sans fondement,
car basée sur l'ethnisme
et le régionalisme
qui ne constituent pas un remède
aux maux et difficultés que connaît le monde.

Ne soyez pas subjugués.
Observez-la situation et dépassez-la car
Votre intelligence vous le permet.
Sachez simplement que vous êtes un être humain
tout comme votre prochain.
Ne lésez pas celui-ci pour son origine géographique qu'il n'a pas choisie.
Ne le lésez pas à cause de son ethnie qu'il n'a pas choisie,
Vous commettriez une injustice à son égard.

Chers Rwandais,
Personne n'a été créé pour dominer les autres,
le Très Haut nous a tous créés égaux puis établis sur la terre.
Nous mourons, faisons l'objet de toilette mortuaire, sommes enveloppés dans un linceul
et enfin ensevelis sous terre.
Ne faites pas semblant d'ignorer ce qui est évident,
nous sommes tous égaux.
Vous êtes venu sur terre sans le savoir ni le vouloir,
vous y avez croisé l'autre, votre prochain
qui y est arrivé dans les mêmes conditions que vous même.
Vous êtes tous des passants,
hébergés, ne vous entretenez pas,

cela met en colère le maître de céant.

Acceptez votre condition et vivez comme des passants,
nous ne sommes que de passage.

L'Afrique entière ne connaît actuellement que hurlements et
coups de canons ; les armes blanches ont été retirées de leurs étuis.

Les Noirs s'entretuent,
quelle est la destinée de ce continent ?

Si les Africains ne réfléchissent pas,
s'ils ne font pas attention,
ils seront exterminés et

leur continent sera hérité par d'autres.

Oui, nous avons besoin de la démocratie,
mais que nos maîtres en la matière
conduisent le processus de démocratisation avec prudence,
fassent le suivi et rectifie le tir.

Bon nombre de gens se sont empressés d'embrasser la démocratie sans
en connaître les méandres,
ce qui justifie leur tâtonnement.

Qu'ils nous exposent ses bienfaits,
qu'ils nous expliquent son efficacité.

Jusqu'ici, la démocratie nous semble être source de divisions,
de destruction et déracinement,
de dévastation.

Va t-elle s'installer sur des ruines ?

Les parents rwandais la considéreront comme la cause de leur désastre ;
car elle emporte leurs conjoints,
n'épargne pas leurs enfants et les laisse dans le dénuement.

La démocratie doit-elle s'installer sur des cadavres ?

N'y a t-il pas d'autres manières de nous la transmettre
sans qu'elle ait à emporter les nôtres ?

Faites une rétrospection,

Rappelez-vous les fils de Kanyarwanda que nous avons déjà inhumés et
et qui ne sont pas morts de leur belle mort,
ils sont innombrables.

Remisez vos lances, vous ne faites que tuer les vôtres.
Nous sommes dans une impasse,
venez, levons les yeux vers notre Créateur,
repentons-nous,
soumettons-lui le problème du Rwanda,
devenu un casse-tête pour les Rwandais.
Dieu est Miséricordieux et Tout Puissant.
Par sa volonté, son secours nous viendra dans le désespoir.
Nous attendons le jour J,
lorsque les acclamations de joie remplaceront les cris de douleur et les gémissements.
Lorsque les cris d'allégresse et les timbres des trompettes résonneront à l'unisson
dans tous les coins du Rwanda,
ce jour-là, plus aucun fils du Rwanda ne sera appelé « réfugié ».
Certains clameront : « Nous revenons de l'enfer pour nous établir dans le monde des
humains ».
Les autres diront : « Puisse l'ennemi périr à l'étranger ».
Tous les membres des forces armées nationales s'écrieront :
« Finie la guerre, plus de coup de feu au Rwanda ».
Et nous autres de là où nous serons, nous crierons :
soyez les bienvenus chers enfants,
revenez fiers, à l'allure d'un enfant qui retourne chez lui.
Venez et marchons main dans la main.
Réhabilitons ce qui peut encore l'être,
partageons tout,
éradiquons la vendetta au Rwanda ».
A quand ce jour-là ?

23.2**Orateur : HITIMANA Noël**

... des experts dans différents domaines, il y a des sages, des gens qui savent analyser, à l'instar des commentateurs de la Bible. Il y a également des juristes qui savent examiner les lois, qui, dès qu'ils lisent une loi, essaient de la comparer avec une autre pour déceler une éventuelle contradiction. En effet, des politiques chevronnés viennent à peine de m'expliquer certaines choses et m'ont prié de les communiquer aux Rwandais. Nous demandons aux érudits de les analyser et nous donner leur point de vue sur nos réflexions.

Certes, disent-ils, les accords de paix ont été signés à Arusha. L'article 5 de ces accords de paix stipule que l'actuel chef de l'Etat doit rester en fonction. Vu le contenu de cet article, Habyarimana doit occuper ce poste jusqu'au moment des élections. Vous avez compris.

L'article 50 également de l'accord, disent-ils, stipule que le nouveau Président de la République prête serment après son élection. L'article 50 existe. Un nouveau c'est toujours un nouveau, Habyarimana n'est pas un président nouveau car l'article 5 lui confère le droit de rester en fonction ! L'article 6 des dispositions finales contenues dans l'annexe de ces accords stipule : « sans porter préjudice à l'article 5 ». Alors, pour les juristes qui savent interpréter les lois en kinyarwanda, le contenu de cet article s'interprète comme suit : « Sans porter préjudice à l'article 5, ce président prête serment ».

Nous avons des juristes dans ce pays, nous disposons des conseillers au sein des partis politiques. Toutes les formations politiques ont des conseillers juridiques. A la présidence

de la République, chez Agathe à la primature, il y a des conseillers juridiques. Il y a également des conseillers juridiques attachés au cabinet de Faustin Twagiramungu. Tous ces conseillers devraient réexaminer à fond les articles 5, 50 et 6 des dispositions finales pour voir s'il est nécessaire que le Président prête serment demain, ou s'il ne s'agit pas là d'un piège. Hum ! Certains de ces conseillers pourraient le regretter après. C'est après coup qu'ils méditeront et se diront : «Pourtant la RTLTM l'avait dit ».

Nous disposons de tous les livres et nous les lisons. A titre d'exemple, j'ai dans mes mains le document qu'ils ont signé à Arusha, le journal officiel de la République rwandaise contenant les accords. On écrit ceci au *Chapitre VII : Nouveaux points d'accord, Section 1, Dispositions relatives au pouvoir exécutif*. Je vais vous lire un petit passage de la première sous-section.

Sous-section 1 : *Du remplacement du président de la République* durant la transition.

C'est là que le bât blesse. Raison pour laquelle nous devons écouter attentivement.

« *Article 50 : Le nouveau président de la République est investi dans les huit jours* ».

Suivez bien d'où proviennent les huit jours. « *...dans les huit jours de son élection, par le président de la cour suprême, devant l'Assemblée nationale de transition* ».

Voilà où se situe le problème. A cela s'ajoutent les dispositions finales que j'ai plus haut mentionnées! Qu'ils lisent encore une fois les lois, ils ont le document, pour ensuite voir si tout a été bien fait ou s'il y a quelque chose à revoir. Comme je vous l'ai annoncé, la radio RTLTM doit aussi apporter sa contribution. C'est à ce niveau là qu'elle doit participer. Nous devons suivre la situation de près.

Dans six minutes et trente secondes, il sera douze heures, à toutes et à tous je vous ...

27.6**FACE B****1.3**

Bonjour chers auditeurs. Comment allez-vous ce matin dans vos localités respectives ? Sur quel sujet ont porté vos discussions? Quels rêves avez-vous faits ? Je dis bonjour à vous tous. La radio RTLM et ses employés vous saluent et vous souhaitent, une fois de plus, une bonne année, et surtout, passez tous une bonne journée. Jusqu'à douze heures, vous serez en compagnie de Habimana Kantano.

L'actualité du jour est très passionnante, mais puisse t-elle ne pas vous troubler l'esprit. Celui dont l'esprit est déjà agité n'a qu'à se contenir. Quant aux autres, ils doivent s'armer de patience et persévérer. Les moments sont difficiles, nous abordons un tournant dangereux de notre histoire. Vous voudrez bien serrer vos ceintures pour le négocier avec votre station, la RTLM.

2.1

Nous sommes le 5 janvier 1994. Une date importante et inoubliable dans les annales de la lutte pour le pouvoir entre Hutu et Tutsi, lutte entamée en 1990, au mois d'octobre, plutôt depuis 1959. Vous le savez déjà, c'est aujourd'hui qu'est prévue la mise en place des institutions de transition élargies au FPR-Inkotanyi. Le Président de la République doit prêter serment à 10 heures. Il a déjà transmis la liste, plutôt la présidence a transmis la liste des députés qui prêteront serment devant le Président de la République. La liste comprend les députés issus du parti PL, parti que tout le monde reconnaît comme étant dirigé par la présidence de Justin Mugenzi. Sur cette liste figurent les noms des députés

Hutus. Kavaruganda, le président de la cour de cassation, le FPR-Inkotanyi, le MDR aile Twagiramungu ainsi que le PSD ont préféré la liste des Tutsis. Onze députés, tous Tutsis de l'aile Landuald Ndansingwa. Lesquels de ces deux groupes prêteront serment? Tous ont néanmoins fait nettoyer leurs costumes et attendent pour voir la suite.

3.6

De notre part, nous allons suivre cette affaire de près. Rwandaises, rwandais, vous voyez comment se présente la situation, elle n'est pas du tout facile à gérer. Nous continuons à recueillir des informations et vous tiendrons informés au fur et à mesure qu'elles nous parviennent. Par ailleurs, étant donné la situation critique que nous vivons, notre station n'arrêtera pas ses émissions aujourd'hui, nous prions Noël Hitimana et Philippe Mulonda d'aller manger rapidement et de nous rejoindre pour qu'ensemble nous suivions l'évolution de la situation, car nous vivons un moment décisif dans la mesure où la lutte pour le pouvoir dans notre pays s'engage dans un tournant difficile. Je vous ai dit que cette date du 5 janvier 1994 est importante. C'est une date importante et inoubliable dans les annales de la lutte pour le pouvoir entre les Hutus et les Tutsis depuis 1990, plutôt depuis 1959.

4.6

Restez toujours à l'écoute de la RTLM émettant de Kigali.

Huit heures cinquante-cinq minutes dans nos studios. Comme je vous le disais tantôt, ce jour est un jour important dans l'histoire du partage du pouvoir dans ce pays, dans l'histoire de la lutte pour le pouvoir entre les Hutus et les Tutsis dans ce pays. Lutte entamée en 1990, au mois d'octobre avec l'attaque lancée par les Inkotanyi. On pourrait

par ailleurs remonter plus loin dans le temps et dire que cette lutte pour le pouvoir date de 1959.

5.3

Un bref aperçu historique nous montre qu'en 59, la révolution sociale avait mis fin à la monarchie tutsie durant laquelle les Tutsis, en se servant de la vache et de la ruse, avaient longtemps dominé les Hutus qui constituaient l'ethnie majoritaire. Par la suite, les Hutus se sont libérés et ont mis fin à la monarchie. Il y a eu des troubles violents. Quelques tutsis sont morts et d'autres ont pris le chemin de l'exil. Ces réfugiés, une fois installés dans les pays limitrophes, ont gardé l'espoir de restaurer la monarchie au Rwanda. Des attaques incessantes ont été menées par des Tutsis appelés Inyenzi. Elles se sont poursuivies jusqu'au jour où, ayant constaté leur impuissance, les assaillants ont décidé de stopper momentanément leurs activités belliqueuses sans toutefois abandonner le projet. Ensuite, ici je m'adresse aux personnes d'un certain âge, les Hutu ont continué à exercer le pouvoir jusqu'à 1973, lorsqu'il y a eu un changement de régime. Le pouvoir est toujours resté aux mains des Hutu jusqu'au 1er octobre 1990 lorsque le général Rwigema qui était chef de l'armée de Museveni en Uganda, a lancé une attaque de grande envergure contre le Rwanda avec l'espoir de prendre de court les Hutu et s'emparer du pays en trois jours. C'est à ce moment qu'a débuté la guerre qui vient de durer trois ans.

7.0

Au cours de ces trois années, les Inkotanyi ont maintenu leur objectif, passant, après défaite, d'une stratégie à une autre. En cas d'échec d'une attaque pour prendre telle ou telle ville, ils s'en prenaient à la suivante. En cas de nouvel échec, ils reculaient pour se retrancher dans la zone tampon. Ce sont les accords de paix d'Arusha qui mettront fin à

cet état de choses. Il vous souviendra que ces accords ont été signés par Son Excellence le Président de la République Habyarimana, avec Alexis Kanyarengwe en date du 4 août 1993 à Arusha en Tanzanie. C'était la fin de la guerre des armes, disait-on, et la guerre politique s'en est suivie.

7.9

Les Inkotanyi avaient bien préparé la guerre politique. Vous êtes sans ignorer qu'ils avaient préparé le terrain au sein des partis politiques. Vous savez qu'au début du pluralisme politique, les gens s'entre-déchiraient sans qu'on comprenne l'objet de leur conflit. Les Hutus se sont affrontés les uns contre les autres. Un membre de la JDR frappait un Interahamwe ou un membre de la CDR et les gens étaient victimes de leurs convictions politiques alors que pareille chose ne devrait pas se produire dans une démocratie. Mais c'était là encore une stratégie des Inkotanyi qui se résume comme suit : que les gens s'entre-déchirent, se dressent les uns contre les autres et concluent qu'effectivement, le pays étant le chaos, notre attaque est justifiée et nécessaire.

Ainsi, les partis politiques sont nés et leurs responsables ont adopté l'attitude de l'infirmière. Ceux qui sont allés voir un médecin, je pense que vous y avez tous déjà été, ont pu observer le comportement de l'infirmière. Quand un chirurgien doit opérer un malade, il demande à l'infirmière de l'anesthésier. L'infirmière ignore ce que le chirurgien compte faire car il n'annonce jamais au malade ou à l'infirmière le genre d'opération qu'il va effectuer. Il demande simplement à l'infirmière d'anesthésier le malade. Entre-temps, le chirurgien prépare ses outils et n'intervient que lorsque le malade est insensibilisé.

Il faut observer l'attitude de l'infirmière quand elle doit injecter l'anesthésie au malade. Elle commence par sourire, puis vous fait des sourires charmants, vous caresse en disant : « N'ayez pas peur, ça ne fait pas de mal, n'ayez pas peur ». Puis, elle vous injecte de l'anesthésie, vous vous endormez sans vous en rendre compte. Vous ne vous rendrez pas compte dès l'arrivée du chirurgien. Dès qu'il arrive, s'il le veut, il vous ampute une jambe, une main, l'estomac ou un autre membre de son choix. L'infirmière ne reviendra que pour emmener les malades ou pour une simple visite. Il est des fois où elle vient chercher le cadavre ou ce qui est resté du corps lorsque vous avez été amputé d'une jambe ou d'une main.

Telle a été l'attitude des partis politiques, qui apparemment agissaient sur injonction du FPR. Au début, les partis se sont regroupés dans ce qu'on a appelé Concertation prétendant que ce n'était qu'une coalition. Imaginez vous coaliser avec quelqu'un qui assaille votre demeure, là où vous dormez et où se trouvent les vôtres ; puis prétendre lutter côte à côte avec lui ! C'est absurde. Mais cela a été, le FPR a agi comme ce chirurgien-là qui dit à l'infirmière : « Mettez ce patient sous anesthésie, je viens l'opérer dans quelques instants ».

C'est à présent l'étape de l'opération elle-même. Les accords d'Arusha ont été signés, les dirigeants des partis politiques ont tout fait en vue de mettre en exécution leur plan. Maintenant, ils veulent le parachever aujourd'hui le 5 janvier 1994 en organisant une sorte de coup d'Etat renversant le Président de la République et surtout le régime, étant donné que pour les Inkotanyi, ce Président représente le pouvoir hutu. Le pouvoir hutu qu'ils appellent « système ». C'est le système qu'ils veulent renverser aujourd'hui pour qu'ils soient majoritaires à l'assemblée nationale. Voilà la raison. Sinon, pour quelle

autre raison refuseraient-ils la liste présentée par Justin Mugenzi, un hutu qui a créé son parti ; -il a, certes, connu une adhésion massive des Tutsis, mais des Hutus l'ont rejoint également. Par contre, ils ont opté pour l'aile tutsie de Lando composée de onze députés. Ils disent qu'ils veulent que ce soit ceux-là qui prêtent serment. Dites-moi, en définitif, onze députés du FPR-- ah ! Je me rappelle quand même que parmi eux il y a Théoneste Lizinde, un hutu-- donc, disons dix députés du FPR, représentant tous le mouvement tutsi, le FPR. Ajoutez à ceux-là onze autres tutsi de l'aile Lando, ce qui fait 22 députés, auxquels il faut ajouter les tutsi qui sont dans d'autres partis. Ceci dans une assemblée nationale composée de 68 personnes, vu que l'on s'oppose à la participation de la CDR à l'assemblée. Vous comprenez qu'il s'agit de 27 ou 30 députés. Ce qui revient à dire qu'en réalité les Inkotanyi auront la mainmise sur ce pays, ils en auront le contrôle. Les Inkotanyi sont en réalité des tutsi même s'ils comptent parmi eux quelques Hutus qui ne sont que des paravents.

12.4

Ainsi, ils auront tout le pouvoir en leurs mains durant la transition et pourront changer un grand nombre de choses. Dans ce cas, ils auront gagné la guerre au sein de l'assemblée nationale.

Quant aux ministres, si le ministère de la justice est accordé à Lando comme on le dit, ou à quelqu'un d'autre issu de la tendance FPR, s'ils parviennent à disposer de 5 portefeuilles y compris le poste de secrétaire d'Etat, les gens du FPR, autrement dit les Tutsis auront également pris le contrôle du gouvernement. Et cela marquera la victoire dans la lutte pour le pouvoir qu'ils ont menée pendant longtemps.

Quelle sera la réaction des gens face à cette situation? C'est ce que nous attendons voir.

Le Président de la République a dit : « De ma part, je suis disposé, sans ambages, à prêter

serment. Mon souhait est qu'il y ait la paix dans ce pays. Je ne veux pas que l'on prétexte l'ajournement de ma prestation pour peut-être dire que j'entrave la mise en place des institutions de transition ». Et il a accepté de prêter serment. Il a pris la liste des députés, celle qu'il juge valable et qui a été présentée par les responsables compétents, et l'a transmise au Premier Ministre.

Celle-ci a juré qu'il valait mieux lui couper un sein que d'accepter cette liste et elle a établi une autre liste à sa convenance. Et, les gens de se demander : le Président de la République va prêter serment car il s'est déjà engagé à le faire. Mais après sa prestation de serment, va t-il faire prêter serment aux députés y compris ceux dont les noms ne figurent pas sur la liste qu'il avait signée et transmise ? Que va t-il se passer dans ce cas de figure ? Va t-il arrêter la cérémonie et quitter la salle ?

D'autres personnes envisagent une autre opinion : La liste présentée par Mugenzi a été écartée du fait surtout que les gens dont les noms y figurent sont tous des Hutus, raison pour laquelle seule la liste des Tutsis de l'aile Lando a été retenue. Alors, puisqu'il en est ainsi, les Hutus issus d'autres partis qui devaient prêter serment, vont-ils surseoir à leur prestation de serment jusqu'au jour où on leur expliquera pourquoi les Hutus issus du PL ont été écartés? Les commentaires vont bon train. D'autres se disent que si telle est la situation, est-il encore nécessaire que le MRND fasse partie du gouvernement ? Ne serait-il pas mieux qu'il s'associe à la tendance POWER et engage une lutte contre Twagiramungu qui se considère tout puissant alors qu'il n'a pas d'adhérents derrière lui ? Dans ce cas, le MRND quitterait le gouvernement formé par les Inkotanyi et les gens comme Twagiramungu pour se coaliser avec d'autres au sein d'une opposition. Rwandaises, rwandais qui est à l'écoute de votre radio RTL, la situation devient de plus

en plus complexe, elle devient davantage difficile. Dans quelques instants, je vais me rendre au CND pour voir si la cérémonie va effectivement débiter à neuf heures, ensuite, je vous tiendrai continuellement informés.

Restez à l'écoute de la radio RTLM, ne la quittez pas car elle continuera de vous informer de l'évolution de la situation. Méfiez-vous de ceux qui veulent dissimuler la vérité alors qu'aujourd'hui la vérité doit être connue. Les Rwandais doivent savoir la vérité cachée derrière les événements de ce jour. Il n'est plus question de parler du problème ethnique et autre à mots couverts. Restez à l'écoute de la radio RTLM, la radio qui donne des informations authentiques sur l'actualité.

Conversation téléphonique entre Gaspard Gahigi et Emmanuel Nsengamungu

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

« Je m'appelle Emmanuel Nsengamungu. »

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein!

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Je voudrais vous faire part d'un commentaire relativement à ces concessions intervenues dans le cadre des institutions de transition qui sont sur le point d'être mises en place.

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur: Emmanuel Nsengamungu

Bon, écoute Gaspard

Orateur: Gaspard Gahigi

Oui

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Il est regrettable et triste de constater que Kavaruganda, qui a fait le droit et qui est par conséquent un homme de loi, viole exprès les lois du seul fait de sa cupidité.

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Qui donc lui a transmis cette liste des députés du parti PL ? Si c'est Lando - nous ne doutons pas que ce soit lui qui la lui a transmise--, en quelle qualité l'a-t-il fait ? Quelle fonction ou pouvoir a-t-il au sein du parti PL ?

Orateur : Gaspard Gahigi

Eee...

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Il savait qu'il avait démissionné au poste de vice-président du PL.

Orateur : Gaspard Gahigi

Eee..

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Il le reconnaît lui-même. En outre, il savait pertinemment que le congrès qu'il avait organisé était illégal.

Orateur : Gaspard Gahigi

Eee..

Orateur : Emmanuel Nsengiyumva

Quand bien même il aurait accepté, il n'est pas membre du comité exécutif de ce parti.

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Sur quelle base présenterait-il cette liste ?

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Il fait bien sûr valoir que le congrès tenu par Mugenzi est aussi illégal. Même si cela était le cas, Lando ne serait pas pour autant autorisé à présenter la liste des candidats alors que Mugenzi qui a dirigé ce parti depuis sa création reste toujours à sa tête.

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Lando qualifie d'illégal le congrès qui, selon lui, aurait limogé Mugenzi.

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Cela signifie que Mugenzi n'a pas quitté son poste.

Orateur : Gaspard Gahigi

Huu ! Ce qui est étonnant, c'est que quand Lando prend la parole et pose tous ces gestes, il se considère comme le vice-président.

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

C'est ça !

Orateur : Gaspard Gahigi

Cela veut dire qu'il y a le vice-président et le président.

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Au fait, de quel président serait-il vice-président ?

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Hein ! Vous comprenez que tout cela n'est pas fondé, n'est-ce pas ?

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Hein !

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Ce n'est donc pas Lando, qui se fait passer pour vice-président alors qu'il ne l'est pas, qui présenterait la liste ; il n'est pas habilité à le faire.

Orateur : Gaspard Gahigi

Vous disiez donc que Kavaruganda viole exprès la loi qu'il connaît très bien. Je suppose en effet que vous connaissez ce qu'est la cour constitutionnelle. Normalement, celle-ci est formée par la cour de cassation et le conseil d'état.

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Hein !

Orateur : Gaspard Gahigi

Or Kavaruganda n'est pas la cour constitutionnelle! En quelle qualité a-t-il signé cette lettre ?

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

C'est ça, justement. Il l'a signée...

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Sur quelle loi s'est-il fondé pour la signer ? Sur quoi s'est-il basé ?

Orateur : Gaspard Gahigi

Eee

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Avec quelle compétence ?

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Hein. C'est regrettable, mais c'est vraiment triste.

Orateur : Gaspard Gahigi

La situation est triste et regrettable. Le problème qui se pose, c'est que le Premier Ministre Madame Agathe Uwilingiyimana se range elle aussi aux avis de Kavaruganda.

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Hein ! Justement, ne sont-ils pas en intelligence ? N'est-il pas vrai qu'ils ont un objectif à atteindre ?

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Ils ont un objectif commun. Seulement...

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

...ce que nous pouvons demander...

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

...au Président de tout le pays...

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

...qui a été élu par les Rwandais...

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Qui est reconnu...

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

...c'est de ne pas accepter ces louches arrangements...

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

...qui ne se fondent sur quoi que ce soit...

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

...des arrangements qui lui demandent d'accepter de faire prêter serment aux députés présentés par Lando...

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

...et qu'on lui impose...

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

...alors qu'ils n'ont pas été présentés par la personne habilitée...

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Maintenant, il est évident que ce n'est pas Kavaruganda qui remplacerait le président...

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

...le Président doit faire prêter serment aux seuls députés qui ont été présentés par Mugenzi, tandis que ceux de Lando interjetteraient appel de cette décision auprès de Kavaruganda...

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

...ensuite, ce dernier examinerait le fondement de cet appel au regard de la loi.

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Autrement, Kavaruganda ne peut en tout cas pas contredire le Président de la République...

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

...sans raison, sans se fonder sur des lois reconnues.

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Vous comprenez que cela relèverait de la tromperie dans le but de...il aurait même un autre objectif inavoué...

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Sans qu'il vise les intérêts du peuple majoritaire

Orateur : Gaspard Gahigi

Il y a longtemps que le Président a veillé à ce que ces mesures ne soient pas prises...

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

...oui, ce n'est donc pas maintenant qu'il accepterait vraiment de poser des actes susceptibles de plonger le pays dans le malheur.

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Espérons que c'est un homme courageux, clairvoyant et qui vise la défense des intérêts de tout le monde, du peuple majoritaire...

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Qu'il ne se limite pas aux intérêts d'une ou de deux personnes uniquement.

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Un autre point que je voudrais évoquer brièvement....

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Ecoute, Gaspard...

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Autrefois, il y avait un adage qui disait que « un bienfait est payé par un autre bienfait »...

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Mais j'ai constaté, de nos jours, que la situation est tout autre...

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

... aujourd'hui, vous faites du bien et on vous réciproque le mal.

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Voyez par exemple Kavaruganda qui est devenu une puissante personnalité grâce au Président Habyarimana depuis 1977 jusqu'à date et, maintenant, c'est lui qui veut se prononcer pour Lando au détriment de Habyarimana...

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

C'est alors regrettable.

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

C'est vraiment regrettable.

Orateur : Gaspard Gahigi

Voilà donc où en sont les choses.

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

La situation dépasse tout entendement.

Orateur : Gaspard Gahigi

Nous allons attendre pour voir et nous continuons de suivre de près l'évolution de la situation.

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

On ne peut vraiment pas s'expliquer cette situation.

Orateur : Gaspard Gahigi

Vous aussi, continuez de suivre les émissions de la RTLTM qui va vous informer au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Bon, je vous remercie infiniment ; mais essayez d'informer les citoyens rwandais que ce que Kavuraganda est en train de faire, de concert avec Madame Agathe Uwiringiyimana, n'est pas acceptable.

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Tout cela n'est pas acceptable au Rwanda, et nulle part ailleurs.

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Espérons que le Président va se comporter en homme courageux face à cette situation.

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Je vous remercie, salut !

Orateur : Gaspard Gahigi

Je vous remercie

Orateur : Emmanuel Nsengamungu

Ee !

Conversation avec un deuxième auditeur non identifié

Orateur : Gaspard Gahigi

Allô !

Orateur non identifié

Allô !

Orateur : Gaspard Gahigi

Uhuu !

Orateur non identifié

...nous avons un problème, par conséquent nous souhaitons que le Président de la République prenne une décision courageuse...

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur non identifié

...et qu'il fasse prêter serment aux députés dont les noms figurent sur les listes officielles.

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur non identifié

...car nous ne comprenons pas très bien comment le Premier Ministre peut accaparer tous les pouvoirs à lui seul comme si le Président de la République n'existe pas. De plus, nous estimons que, d'après les dispositions prévues par les accords d'Arusha, le Président de la République n'a pas commis de faute ; il n'y a pas de faute commise, ce sont ces députés-là qui doivent prêter serment...

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur non identifié

Par conséquent, si tel n'était pas le scénario finalement adopté, nous serions énormément déçus ; en outre, ce serait bel et bien la réalisation du coup d'état dont ont toujours parlé certains partis souvent écartés, notamment les *Impuzamugambi*...

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur non identifié

Puisque il va y avoir coûte que coûte un coup d'état constitutionnel ; il y en aura un ,
attendez pour voir.

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur non identifié

Voilà, c'était le point de vue que je voulais partager avec vous.

Orateur : Gaspard Gahigi

Hein !

Orateur non identifié

Je vous remercie.

Orateur : Gaspard Gahigi

A vous autant.

Orateur non identifié

Pas de quoi.

Orateur : Gaspard Gahigi

Bonne journée

Orateur non identifié

Bonne journée

Orateur : Gaspard Gahigi

26.1

(Texte français repris comme tel de l'original)

Le profil adéquat du leadership actuellement recherché par l'opinion exigera du FPR un recrutement d'un nombre assez élevé de représentants potentiels hutu et twa véritablement patriotiques, progressistes. Il faudra recruter et ne recruter de préférence que les meilleurs même s'ils sont déjà dans d'autres partis. Cela, cela ne sera pas sans poser des problèmes au niveau des alliances avec les autres partis et de toutes façons, l'opération est d'autant plus difficile qu'urgente. Le risque de se retrouver infiltrés et/ou encombrés d'une multitude d'opportunistes et des gens médiocres est très élevé. Cela risque de compliquer singulièrement la création de l'image de marque souhaitée.

26.9

Ce sont des informations contenues dans un document du FPR relativement aux stratégies qu'il doit adopter à son arrivée ici. Tel qu'il ressort de ce document, le FPR va recruter des Hutus soi-disant influents, connus et importants qui vont l'aider à s'enraciner au Rwanda, tant dans les zones rurales que dans les villes. Un autre événement qui s'est produit, c'est que-j'ai l'habitude de dire que normalement, en politique, rien ne doit surprendre les gens ; un bon politique est toujours prêt avec plusieurs cartes auxquelles il peut recourir lorsqu'il constate que celle qu'il est en train d'utiliser n'est pas efficace. S'agissant du FPR, il a préparé ses stratégies—ce qui s'est passé aujourd'hui ou plutôt ce qui se passe en ce moment et qui a débuté le soir relève du troisième scénario qu'il avait prévu. Le FPR avait en tout trois scénarios à mettre en œuvre à son arrivée ici. Donc, ce qui s'est passé ce soir et qui se poursuit en ce moment relève du troisième scénario qu'il avait prévu comme suit : quand nous arriverons au Rwanda, nous essaierons de chercher les partis PSD, PL, PDI, PSR, UDPR pour signer des accords avec eux. Nous prendrons même une partie du MDR ou le parti dans son entièreté. Quant au MRND et ceux qui lui sont proches, nous allons les écarter et les tenir le dos au mur et c'en sera fait. D'ailleurs un quatrième scénario envisage de traduire devant la justice Habyarimana et ses proches, prendre le pouvoir et retourner à la case départ. Je vous donnerai lecture de ces informations de peur que vous ne pensiez que ce sont des rumeurs. Dans ce troisième scénario (troisième atout) ils se posent la question suivante : comment ferons-nous pour

prendre le pouvoir au Rwanda sans mettre en cause les accords d'Arusha. Je vous en donne lecture :

28.7

(texte français transcrit tel quel de l'original)

Scénario 3 :

« Sans rupture des accords avec marginalisation du groupe Habyarimana, l'initiative revient dans le cadre zo...de ce scénario au FPR. Ce dernier, ça veut dire le FPR, investit alors massivement dans la reconstitution des forces démocratiques pour le changement et de l'alliance avec les forces relativement pro-FPR. Il parvient à récupérer le MDR en tout ou en partie, ou à faire une alliance explicite avec lui susceptible de conduire à des stratégies communes à une collaboration sûre, chacun sachant à quoi s'en tenir sur l'autre. Voir à ce sujet l'alliance de la NRA de Museveni avec le groupe Baganda.

Le FPR parvient à signer le même genre d'accord avec d'autres partis : PSD, PL, PSL, UDPR et d'autres, ces accords seraient basés sur (...) intérêts partagés par tous, de se débarrasser avant tout de la clique Habyarimana. Les manifestations seraient organisées ensemble pour acculer le groupe Habyarimana au silence et à la marche. La justice pourrait fonctionner et les coupables condamnés, Habyarimana discrédité irrémédiablement. Tout cela dépendrait de la solidité de l'alliance FPR-MDR-PSD surtout. Pour la reconstituer, pour la reconstituer et lui donner le maximum de force possible, Monsieur Twagiramungu serait prié de se plier à toutes concessions raisonnables exigibles par d'autres par d'autres tendances du MDR. Cette dernière et toutes les autres formations cibles, ferait l'objet d'une massive infiltration, pénétration, récupération très poussées de la part du FPR. Le résultat serait la marginalisation définitive de Habyarimana. Le groupe FPR-MDR-PSD-PL etc...définirait alors une stratégie commune de campagne électorale et aurait, au besoin, une liste unique ou restreinte des candidats ».

Et voilà ! Sans commentaires. On voit pourquoi maintenant Twagiramungu persiste à donner le ministère de la justice à quelqu'un qui est proche du FPR.

31.3

FIN CASSETTE 0149